

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 118 (1992)
Heft: 7

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cintus II: utilisation de nouvelles technologies dans l'habitat social

Résultats

Le jury de ce concours¹ a siégé en décembre dernier et a établi le palmarès suivant:

- Diplôme d'honneur: Mario Cucinella et Pierluigi Copat, Italie
- Diplôme section I: Zamora et Zamora, France
- Diplôme section II: Közti et partenaires, Hongrie
- Diplôme section III: Ivan Carte et Gerardo Valverde, Chili
- Diplôme section IV: Zang Yi, Chine
- Diplôme section V: Bernard N. Meredith, Zambie
- Mention honorable: Francisco T. Casal, Cuba.

Nous ne disposons malheureusement d'aucun autre renseignement sur ce concours.

(Rédaction)

¹Voir IAS n° 10 du 2 mai 1991, p. B 78

Val-d'Oise, Roissy, France

Concours sur invitation

L'avenir de la région Ile-de-France a suscité de nombreuses réflexions dans le cadre de la révision de son schéma directeur. C'est dans ce contexte que le secteur de Roissy, autour de l'aéroport Charles de Gaulle, a été identifié comme «secteur stratégique», puis comme un des «pôles d'excellence» de la région. Il a paru utile d'approfondir la réflexion à une échelle plus opérationnelle, sur une zone d'environ 1000 ha de ce secteur, dans le Val-d'Oise, à l'ouest de l'autoroute A1 et au sud-ouest de la plate-forme aéroportuaire de Roissy.

Désignée comme «parc d'activités de niveau international» sur l'avant-projet du schéma directeur de la région, cette zone fait l'objet d'un concours international d'idées sur invitation, organisé à l'initiative de l'association Euro Val-d'Oise, constituée des communes concernées par la zone d'étude.

Les équipes concurrentes devront imaginer l'identité de l'un des grands secteurs d'activités internationales de la région parisienne, tout en organisant et en structurant un développement urbain novateur équilibré entre habitat, emploi et environnement.

Concurrents et jury

Les concurrents suivants ont été invités et ont accepté de participer à la consultation: Oriol Bohigas (Espagne), Hans Kollhof (Allemagne), Michel Macary (France), Richard Rogers (Royaume-Uni), RTKL Associates Inc. (Etats-Unis) et S/SPACE (Japon).

Le jury est composé de quatre élus représentant les communes d'Euro Val-d'Oise, soit B. Février, maire de Gonesse et président de l'association Euro Val-d'Oise, A. Toulouse, maire de Roissy, J. Laffite, maire de Thillay et F. Lobert, maire de Bonneuil, ainsi que de Peter Walker, architecte (Etats-Unis), Barry Shaw, architecte-urbaniste (Royaume-Uni), Bernard Tschumi, architecte (Suisse), O. Matthias Un-

gers, architecte (Allemagne), Vittorio Gregotti, architecte (Italie), Jean-Paul Viguier, architecte (France), M. Ono, chef d'entreprise (Japon), Gérard Doucet, responsable du développement économique Europe Ontario (Canada) et M. Noé, ingénieur (France). Enfin, M^{me} Elisabeth Siola, architecte (Grèce) et le Dr Michel Guerbet, président du groupe Guerbet, siégeront en tant que membres suppléants du jury qui se réunira en juillet 1992.

Un montant de 1 200 000 francs français sera partagé entre les participants à ce concours approuvé par l'UIA.

Secrétariat: Agence foncière et technique de la région parisienne (AFTRP), 195, rue de Bercy, F-75582 Paris Cedex 12, tél. (33) 1 40 04 65 07, fax (33) 1 43 44 76 72.

Bâtiment administratif de l'UIT à Genève

Ouverture d'un concours de projet sur invitation

L'Union internationale des télécommunications (UIT), en accord avec le Département des travaux publics de la République et canton de Genève, projette d'ouvrir un concours de projets sur invitation selon le règlement SIA 152.

Ce concours vise à obtenir des projets pour un futur bâtiment administratif d'une surface brute de plancher de 8200 m², avec un garage pour 160 voitures, destiné à l'extension des services de l'UIT.

Les documents qui seront remis aux participants peuvent être consultés à l'UIT, Département des conférences et services communs, bureau T.806, place des Nations, 1211 Genève (de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures).

Participation

Les bureaux d'architectes seront choisis par l'organisateur sur la base d'une inscription publique préalable ouverte aux architectes établis depuis le 1^{er} janvier 1990 dans le canton de Genève et inscrits dans le tableau des mandataires professionnellement qualifiés (MPQ), sur la base d'un dossier succinct comprenant une présentation de l'organisation du bureau et un dossier de référence d'ouvrages déjà réalisés assorti de quelques photographies.

L'organisateur se réserve la possibilité d'inviter deux à trois bureaux d'architectes établis en dehors du canton de Genève.

Indemnisation et prix

Chaque projet conforme au règlement rendu dans le délai et admis au jugement fera l'objet d'une indemnisation de Fr. 7000.-. Le jury dispose en outre d'une somme de Fr. 23 000.- pour les prix qu'il attribuera et les achats qu'il voudra effectuer.

Délais

Délai d'inscription: 13 mars 1992 à 24 heures, le cachet de la poste faisant foi.

L'attention des participants est attirée sur le fait que l'UIT prendra la décision d'ouvrir le concours au mois de juillet 1992. En principe, le programme définitif sera mis au point en septembre 1992 et les projets seront à remettre au mois de février 1993.

Tableau des concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Couverture des voies CFF à Saint-Jean, Genève	Ville de Genève, CP	Architectes établis ou domiciliés au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1990 dans le canton de Genève ainsi que les architectes genevois domiciliés hors du canton et inscrits au REG A ou B	27 mars 92 (30 sept. - 28 oct. 91)	20/91 B 146
Etat de Vaud, Service des bâtiments	Bâtiment de la police de sûreté, Le Mont-sur-Lausanne/VD, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat, domiciliés ou établis dans le canton de Vaud au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1991 ou originaires du canton et répondant aux critères de reconnaissance	6 avril 92	23/91 B 169
Ville de Genève	Immeuble «écologique» de logements pour étudiants	Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1991 dans le canton de Genève reconnus MPQ indépendants et architectes originaires du canton de Genève inscrits au REG A ou B	24 avril 92 (25 nov. 91)	25/91
Commune de Zollikon/ZH	Lotissement Fohrbach-/ Rebwiesenstrasse, Witellikon, Zollikon/ZH, CP	Architectes domiciliés, établis ou originaires de la commune de Zollikon au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1990	30 avril 92	
Conseil municipal de Kreuzlingen/TG	Salle municipale avec Hôtel de Ville	Architectes établis ou domiciliés dans les cantons de Saint-Gall, Appenzell Rhodes Intérieures/Extérieures et Principauté de Liechtenstein au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1991	Nouveau: 4 mai 92 (1 ^{er} déc. 91)	
SIA	Prix SIA de l'énergie 1992	Maîtres d'ouvrage, ingénieurs, planificateurs	15 mai 92	1-2/92 p. 16
Conseil d'Etat du canton de Nidwald	Bâtiments et aménagement sur le site de l'Hôtel de Ville de Stans, CP	Architectes établis ou domiciliés au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1988 dans les cantons de Lucerne, Schwyz, Nidwald, Obwald ou Zoug, ainsi que les architectes originaires du canton de Nidwald domiciliés en Suisse	4 mai 92	
Union internationale des télécommunications (UIT)	Bâtiment administratif, Genève, CP	Appel en vue d'un concours de projet sur invitation, architectes établis depuis le 1 ^{er} janvier 1990 dans le canton de Genève et inscrits MPQ	(13 mars 92)	6/92
Commune de Cortaillod/NE	Centre administratif à Cortaillod, CP	Architectes établis ou domiciliés au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1991 dans la commune de Cortaillod et inscrits au Registre cantonal des architectes	29 mai 92 (31 janv. 92)	
Commune de Montana/VS	Maison du feu à Crans- Montana, CP	Architectes établis en Valais au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1991; architectes d'origine valaisanne domiciliés en Suisse	29 juin 92 (15 févr. 92)	1-2/92 p. 18
Commune de Thurgovie	Extension de l'école de Kreuzlingen, CP	Architectes établis ou domiciliés au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1991 dans le canton de Thurgovie ou en ville de Constance, ou originaires du canton de Thurgovie	26 juillet 92 (24 avril 92)	

Nouveau dans cette liste

Commune de Chermignon/VS	Anagement des cheminements piétonniers, du réseau routier et création du mobilier urbain du centre de Crans, CI	Architectes, urbanistes, et architectes-paysagistes établis en Valais et inscrits au registre cantonal; autres participants: conditions fournies sur demande par l'organisateur	(6 mai 92) 11 août 92	5/92
-----------------------------	---	---	--------------------------	------

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement à la rédaction de SI+A, tél. 01/201 55 36.